

Cl Terrain de Sport - -

NOTE AU MINISTRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les travaux d'aménagement du terrain Sportif polyvalent de RUKALI sont définitivement achevés. L'inauguration pourra s'effectuer à la date qui vous convient, sachant bien que d'autres manifestations présentent un caractère plus prioritaire.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Kigali, le 21 juin 1990

Gérard LACHONTCH.



Rapport d'Activité

Octobre 1989 - Juin 1990

Bilan et Perspectives.

I. Bilan.

La période allant d'octobre 1989 à juin 1990 a été caractérisée par un accroissement sensible du volume des activités et des opérations réalisées par rapport aux 12 mois précédents.

Nous pouvons retenir:

. LA FORMATION DES ANIMATEURS SPORTIFS POYVALENTS

La Division E.P.S. a organisé et encadré trois (3) stages de 15 jours à l'intention des 154 encadreurs Préfectoraux et Communaux réalisant ainsi la 1ère étape de la Formation en Animation Sportive prévue sur 3 années .

Les financements ont été assurés par

- le L.S.B. Rhénanie-Palatinat
- le P.N.U.D. (Projet RWA.89.002)
- le MIJEUMA.

. MISSION EFFECTUEES:

- Séminaire CONFEJES du 3 au 17 décembre 1989 à Paris sur l'évaluation de l'expérimentation à l'école Primaire d'un Programme CONFEJES d'E.P.S avec Osuald RUBAYITA du MINEPRISEC.
- Mission d'Etude au Burundi du 10 au 13 avril 1990 sur le fonctionnement de la Loterie Nationale et de l'Institut d'Education Phsique et des Sports avec Monsieur Emmanuel TWAGIRAYEZU.
- Mission d'Etude - Conseil à MUHURA et MASANGO avec Messieurs Philippe NJANGWE et Marcel KABRE pour l'aménagement de terrains sportifs.

La qualité de la Coopération entre le Rwanda et la France en matière Sportive, soulignée par le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif et le Chef de la Mission Française de Coopération lors de leur entretien du 13 juin 1990 s'est concrétisée par:

- L'OCTROI DE BOURSES DE STAGE EN FRANCE:

- Prolongement de la Bourse de Marcianne MUKAMURENZI lui permettant de s'entraîner en France dans la perspective des Jeux Olympiques de Barcelone en 1992.
- Une bourse de longue durée pour une seconde athlète.
- Une bourse de stage pour une spécialisation en médecine sportive.
- Une bourse de stage pour un tennisman.

. LE FINANCEMENT PAR LA MISSION FRANCAISE DE COOPERATION:

- 1.- de l'Achèvement des travaux d'aménagement du terrain sportif Polyvalent de RUKALI (coût total 3.470.000 FRW)
- 2.- d'une dotation de 6 vélos de course pour l'équipe première de la Fédération Rwandaise de cyclisme (valeur approximative :600.000 FRW)

. DOTATION DU MINISTERE DE LA COOPERATION

La sous Direction de l'Action Culturelle du Ministère de la Coopération a pour sa part fourni dans le cadre des appuis logistiques destinés aux assistants techniques du matériel didactique (Ballons, dossards....) pour la formation des animateurs Sportifs (coût 280.000 FRW).

. LA CONVENTION DE FINANCEMENT F.A.C. N° 18/CD/90

D'un montant de 28 millions de FRW prévoyant l'aménagement de 20 terrains sportifs polyvalents au niveau des Sous Préfectures, approuvée à Paris en janvier 1990 est actuellement en cours de signatures. Elle permettra de financer une grande partie du Projet "Sport de Masse" qui devrait démarrer dans les semaines à venir. Le financement devrait être complété par le F.E.D. à hauteur de 14 millions de FRW, pour 10 autres terrains.

II. Perspectives

- Participation aux importants événements programmés par la Fédération Rwandaise d'Athlétisme à partir de la fin Août (camps d'entraînement, stage CONFEJES, meeting CEPGL)
- Démarrage du Projet "sport de Masse"
- Mise en route de la 2ème phase du plan de Formation des Encadreurs dans le domaine de l'Animation Sportive.
- Mise sur pied d'opérations en faveur des Fédérations Sportives.

La mission Française de Coopération pour sa part est déterminée à soutenir l'action que le MIJEUMA entreprend en faveur de l'animation Rurale et en particulier des jeunes descolarisés et non scolarisés; à répondre favorablement aux besoins du Ministère en mettant à disposition dans les limites de ses possibilités: assistance technique, bourses et matériel sportif, dans la perspective de la Commission mixte d'avril 1991.

Fait à Kigali, le 21 juin 1990
Gérard LACHONTCH.

